

## Tribune - Gregor Puppinck - La clause de conscience des pharmaciens est un droit de l'homme

Author : Rédaction RC

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 26 juillet 2016



*L'annonce d'une consultation des pharmaciens sur l'introduction d'une clause de conscience dans le nouveau code de déontologie a suscité une levée de bouclier du gouvernement et de certaines associations (cf. [L'Ordre des pharmaciens élabore son nouveau Code de Déontologie](#) et [Clause de conscience des pharmaciens : « l'affaire prend une dimension politique et idéologique »](#)). Si l'Ordre a décidé de renoncer à cette consultation, la question se devra d'être de nouveau posée le 6 septembre lors de l'adoption de ce nouveau code (cf. [Clause de conscience des pharmaciens : sous la pression, l'Ordre renonce à « une consultation transparente et ouverte »](#)).*

*Grégor Puppinck est Docteur en droit, Directeur de l'ECLJ et auteur de l'essai « Objection de conscience et droits de l'homme », publié par Société Droit et Religion, CNRS Editions, juillet 2016<sup>[1]</sup>. Il vient d'être nommé membre du panel d'experts de l'OSCE<sup>[2]</sup>/ODIHR<sup>[3]</sup> sur la liberté de religion ou de croyance, la principale autorité institutionnelle en matière de liberté de religion et de conscience<sup>[4]</sup>, pour 3 ans.*

*Il replace la clause de conscience des pharmaciens dans son cadre, estimant que « **la clause de conscience des pharmaciens est un droit de l'homme** » découlant du droit au respect de la liberté de conscience.*

A [lire](#) sur Génétique.

Lire aussi [S'engager en conscience](#) et l'objection de conscience